
Discours de la députation de la 29e division de gendarmerie à cheval qui témoigne de son dévouement à la Convention, lors de la séance du 3 germinal an II (23 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la 29e division de gendarmerie à cheval qui témoigne de son dévouement à la Convention, lors de la séance du 3 germinal an II (23 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 254;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20329_t1_0254_0000_2

Fichier pdf généré le 23/01/2023

de plaindre le peuple pour le décourager ; ils nous diront que personne ne mérite plus notre confiance que la liberté ne peut s'affermir, que partout nous sommes trahis et vendus, et qu'on ne sait plus à qui se fier. Nous répondrons à de tels monstres, que nous avons jurés d'être libres, et que nous tiendrons nos serments, et qu'en dépit des traîtres, nous serons Républicains, ou nous périrons tous.

Restez, représentants, restez à votre poste, continuez de lancer la foudre sur les conspirateurs, vous avez toute notre confiance, oui toute notre confiance et vous la méritez.

Que les despotes commettent tous les crimes, que les intrigants s'agitent, ils n'en tireront que la honte et l'échafaud, et la Convention nationale sera comme un rocher au milieu d'une mer orageuse où viendront se briser les flots écumanants de la rage despotique, intrigante et conspiratrice (1).

d

L'ORATEUR de la 29^e division de gendarmerie à cheval. Citoyens,

Un grand orage s'étoit formé et sembloit menacer la tranquillité et la sécurité républicaines.

Votre surveillance à sçu l'enchaîner et, ainsi que tout le peuple français, nous attendons sa dissolution par l'effusion du sang des traîtres et des conjurés.

La gendarmerie du 10 août et du 31 mai étoit peut-être elle-même menacée, *car elle n'a pas sçu se mériter la bienveillance des Chevaliers du Poignard* ; mais toujours ferme et active, toujours commandée par les chefs qui ont obtenu sa confiance par leur conduite et leurs vertus républicaines, elle vous donne l'assurance de ne vivre et mourir que pour le salut de la République.

Malheur aux traîtres qui oseroient tenter sa désunion ou sa perte ! Malheur à ceux qui oseroient attenter à la Représentation nationale !

Nous le jurons de nouveau, Citoyens, ce ne sera que sur nos cadavres que les monstres pouvaient espérer à une contre-révolution.

Notre serment est celui de tous les Républicains.

Tant que nous vivrons, la France sera toujours libre (2).

e

L'ORATEUR de la commune de Vincennes. Représentants du peuple,

Des ennemis d'une trempe nouvelle ourdissoient dans l'ombre et sous le manteau d'un patriotisme brûlant, le plus affreux complot. D'une main, ils caressaient les passions du peuple et

de l'autre, ils forgeoient des fers pour l'enchaîner, par un étrange abus d'une confiance usurpée, ces nouveaux conspirateurs tentoient une contre-révolution pour en diriger à leur profit, les mouvements convulsifs et nous redonner un maître ; mais le génie de la liberté qui veille sur les destinées de la France devoit écarter l'abyme que ces monstres creusoient sous nos pas ; aussi votre surveillance a déjoué les manœuvres des traîtres, votre énergie a déconcerté les projets liberticides.

Continuez, braves Montagnards vos utiles et sublimes travaux, la France a remis en vos mains ses foudres vengeresses, frappez sans distinction, comme sans pitié tous les coupables, que leur tête tombe avec le masque qui couvroit tant de perfidie et de scélératesse.

La commune de Vincennes vient toute entière applaudir aux sages, aux salutaires et vigoureuses mesures que vous avez prises ; elle vous invite au nom du bien public de rester au poste honorable où le peuple vous a placé jusqu'à ce que la République soit assise sur des bases immuables.

Nous renouvelons le serment d'être fidèles à la cause de la Liberté et de l'Égalité. Nous jurons haine implacable aux tyrans sous quelque forme qu'ils se présentent, dévouement, reconnaissance et protection sans borne à la Convention nationale qui a encore une fois sauvé la chose publique (1).

f

L'ORATEUR de la commune de Compiègne. Législateurs,

L'hydre du royalisme a donc encore une tête ! il la tenoit cachée dans le bourbier fangeux des conjurations, il devoit la lever au signal donné par les coassements des crapauds qui du fonds du Marais avoient essayé de franchir la Montagne...

Mais le Comité de salut public veillait ; son œil perçant a découvert le mouvement de ce monstre infernal, il a bandé son arc, la flèche va partir, le monstre sera terrassé.

Grâces vous soient rendues, Citoyens représentants, la République encore sera sauvée ! Pitt et Cobourg vont ronger le frein du désespoir ; en vain, ils voudront cacher leur honte sous de nouvelles horreurs, la Convention nationale saura la découvrir et la livrer à l'exécution universelle.

Déjà la Société populaire de notre commune a manifesté son opinion dans son adresse du 29 de ce mois ; déjà, elle a applaudi à l'énergie de ses représentants ; déjà elle sourit en voyant la massue nationale se lever pour retomber sur les têtes coupables. Nous joignons nos vœux aux siens, nous en formons un faisceau dont l'union qui règne dans notre commune garantit la solidité.

Restez à votre poste, Législateurs, veillez au salut de la Patrie, les destinées de la République sont entre vos mains, n'est-ce pas le garant de notre bonheur ?

(1) C 298, pl. 1033, p. 9.

(2) C 299, pl. 1046, p. 30. Signé : « HESMART (1^{er} chef d'escadron), CAMUS, DALLOYAU, MICHEL, VIRON, CHAVONNES, LECOCQ, AURICANT, PERDRIEL, ROUSIGNOL, GAILLARD, PODEVIN, ROUCAMPS, SUZAN (lieut.), LINGNEUX, DARGENT, QUILAIN (secrét. greffier), FONTAINE (lieut.), ROHÉE (lieut.), ROSSIGNOLA (maître des logis), MORIN, CHOISAISSI, LOSSINOTTE, RENAUD, BERTHE, PARENT, CONSTANT, BOURQUE, NINOVE, CHATEAU, DRÔLE, DEBLIN, DUPONT, F. MASSON, WAGNIÈRE, ROZIÉ, MONROY, MOTTY, LOLLIER, PAINTEUR, PRUNIER (cap^{ne}), BOURGEOIS (brigadier) ».

(1) C 298, pl. 1033, p. 10. Signé : « F.L. VIENOT (maire), SAVARD, LAFOURNIÈRE, N. DUPONG, C. BUIRET, HALLER, BINAUDET, VIENOT, MUSSILLY, M.C. ANDELLE, DELPLACE (agent nat.), TISSERANT (secrét.) ».